

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

**La première liste des plans d'eau estriens contaminés
par des espèces aquatiques envahissantes**



*De gauche à droite : Aline Berthe (codirectrice générale, CREE), Ève Courtois (vulgarisatrice scientifique, RAPPEL),
David O'Connor (chargé de projets en environnement, CREE)
et Jean Nadeau (président, APLB)*

Saint-Denis-de-Brompton, 23 juillet 2024 – Dans le cadre d'une stratégie régionale de lutte contre les espèces aquatiques envahissantes (EAE), le [Conseil régional de l'environnement de l'Estrie \(CREE\)](#) annonce la publication de la première liste des plans d'eau contaminés dans la région de l'Estrie dans une conférence de presse organisée en collaboration avec l'[Association pour la protection du Lac Brompton \(APLB\)](#). Cette initiative vise à sensibiliser le public, à faciliter la gestion des sites contaminés et à prévenir de nouvelles introductions d'espèces problématiques.

Cette étude cruciale a été réalisée dans le cadre du projet « *Gouvernance stratégique régionale, interrégionale et québécoise de l'enjeu des espèces aquatiques envahissantes (EAE), le transfert de connaissances et la coordination sur le terrain* »,

financé par le ministère Pêches et Océans Canada. Plusieurs conseils régionaux de l'environnement sont au cœur de ce projet, soient le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec et les conseils régionaux de l'environnement de l'Estrie, de l'Abitibi-Témiscamingue, des Laurentides et de la Montérégie. C'est dans ce contexte que le CREE développe en ce moment la stratégie régionale de lutte contre les espèces aquatiques envahissantes, dans laquelle la liste des plans d'eau contaminés s'insère.

Le développement de cette liste s'inspire des meilleures pratiques observées dans des régions voisines telles que New York et le Vermont, qui ont déjà mis en place des outils similaires avec succès. « Nous avons constaté l'efficacité de ces listes comme outil de sensibilisation et de gestion proactive », explique Dr David O'Connor, chargé de projets en environnement au CREE.

Actuellement, la liste comprend 61 plans d'eau identifiés comme contaminés par diverses espèces aquatiques envahissantes. Les plans d'eau sont classés en deux niveaux de risque en fonction de la facilité avec laquelle les espèces peuvent être introduites ou propagées involontairement. Les plans d'eau de niveau rouge contiennent des espèces comme les moules zébrées (*Dreissena polymorpha*) et les vivipares géorgiennes (*Viviparius georgianus*) et chinoises (*Cipangopaludina chinensis*), ainsi que d'autres organismes possédant un stade de vie planctonique, difficiles à détecter visuellement. Le niveau jaune concerne des espèces où le risque de propagation est jugé plus facilement gérable avec des mesures de contrôle appropriées, comme les plantes et les poissons envahissants. En tout, ce sont 19 plans d'eau classés rouge, et 42 plans d'eau classés jaunes qui sont recensés en Estrie.

David O'Connor indique cependant que la liste est évolutive et sera mise à jour régulièrement à mesure que de nouvelles données seront recueillies. « Cette liste n'est pas exhaustive. Il faut partir du principe que si un lac n'est pas mentionné sur la liste, il doit être considéré comme contaminé au niveau rouge, faute de preuve contraire. », précise l'expert. « Il est également essentiel que les résidents de l'Estrie restent vigilants et signalent toute observation suspecte à travers des plateformes comme l'application mobile SENTINELLE du ministère de l'environnement et l'application iNaturalist. »

Lors des recherches ayant contribué à la rédaction de cette liste, c'est la vivipare géorgienne qui a été découverte au Lac Brompton. La collaboration précoce du CREE avec l'APLB, et la proactivité de cette dernière permettent à ce jour une action rapide pour limiter l'envahissement du mollusque. Cependant, l'association travaille également activement pour éviter l'introduction de toute nouvelle EAE dans le Lac. M.

Jean Nadeau, président de L'APLB, a d'ailleurs invité les municipalités entourant le Lac Brompton à travailler main dans la main pour mieux régler l'accès à l'eau et rendre le lavage des embarcations obligatoire, en assurant le soutien de l'APLB dans leurs démarches.

Finalement, le [RAPPEL](#) a souligné l'importance cruciale de nettoyer rigoureusement les embarcations selon la méthode « Inspecter, laver, vider, sécher », en utilisant de l'eau chaude à 60°C et en respectant les durées recommandées par le ministère de l'environnement. Ces mesures assurent la mort de toute EAE sur les embarcations. L'organisme effectue d'ailleurs plusieurs journées de sensibilisation sur le lavage des embarcations ce mois-ci. Pour plus de détails sur les techniques de lavage des embarcations, il est possible de consulter le [site Web du RAPPEL](#) ainsi que la page dédiée aux [Méthodes pour prévenir l'introduction et la propagation d'EAE](#) du Ministère de l'environnement.

« La présence d'espèces aquatiques envahissantes peut avoir des conséquences graves sur nos écosystèmes locaux, mais aussi nos activités de loisir et la qualité de nos infrastructures d'eau potable. », souligne Dr David O'Connor. « C'est pourquoi il est essentiel que nous agissions ensemble, au-delà des frontières administratives, pour protéger nos plans d'eau et prévenir de nouvelles introductions. »

En conclusion, le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie invite tous les utilisateurs des plans d'eau à adopter des pratiques responsables pour prévenir la propagation des EAE et protéger nos magnifiques plans d'eau estriens.

Pour consulter la liste des plans d'eau contaminés et en savoir plus sur les actions recommandées, visitez le site Web du CREE :

<https://www.environnementestrie.ca/especes-exotiques-envahissantes-infos/#affiche>

Contacts:

David O'Connor

Chargé de projets en environnement
Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
d.oconnor@environnementestrie.ca
819 821-4357 p.111
environnementestrie.ca

Solange Barrault

Chargée des communications
Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
s.barrault@environnementestrie.ca
819 821-4357 p.107
environnementestrie.ca

Jean Nadeau

Président
Association pour la protection du lac Brompton
jean.nadeau@protectionlacbrompton.ca
protectionlacbrompton.ca

À propos du CREE

Actif depuis 1990, le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) concentre ses énergies sur l'urgence climatique par la promotion des mesures d'adaptation aux changements climatiques et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), la gestion des matières résiduelles et la protection de la nature. À travers sa bannière Embarque Estrie, le CREE agit dans la promotion de la mobilité auprès des MRC de la région et de plusieurs municipalités et autres organisations membres.

À propos de l'APLB

Fondée en 1978, l'Association pour la protection du Lac Brompton (APLB) a pour mission de protéger le Lac Brompton, sa faune et sa flore en sensibilisant ses membres et les riverains à la santé du lac. Elle réalise des projets de restauration et de protection des habitats, de lutte contre les espèces envahissantes et facilite la communication entre usagers, les organismes locaux, les municipalités et le ministère de l'environnement.